



**FORMULAIRE DE RÉCLAMATION
POUR ACTIVITÉS SYNDICALES**

(Journée mondiale des enseignantes et des enseignants)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nom de l'école :

Commission scolaire : CSCV

CSD

CSPO

ÉDA

FP

Allocation des montants

Le syndicat alloue un montant total de 15,00\$ par enseignante et enseignant pour **l'organisation d'une ou des activités syndicales dans votre établissement**. Un premier montant de 8,00\$ par enseignant pour souligner la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants et un autre montant de 7,00\$ pour tenir une autre activité syndicale pendant l'année. Les montants doivent être utilisés avant le 15 juin de l'année scolaire. De plus, ils peuvent être jumelés et utilisés pour la « Journée mondiale des enseignantes et des enseignants » ou utilisés séparément. Le nombre d'enseignants pour chaque établissement est déterminé à partir de la liste fournie au Syndicat par le secrétariat de votre école. (L'achat de cartes-cadeaux n'est pas autorisé).

Date de l'activité :

Description de l'activité :

Nombre d'enseignants à votre école : → → → →

Demande 1 : 8,00 \$ + 7,00 \$ X le nombre d'enseignants =

Demande 2 : 8,00 \$ X le nombre de d'enseignants =

Demande 3 : 7,00 \$ X le nombre d'enseignants =

Rappel : toutes les réclamations doivent être soumises
avant le 15 juin de l'année scolaire.

**Veillez faire parvenir les pièces justificatives dans le mois qui suit l'activité ou
avant le 20 juin. Vous pouvez remettre les pièces justificatives par télécopieur
au (819) 776-2809 ou par courriel à swansonc@s-e-o.ca.**

Le chèque doit être fait au nom de :

Signature de la personne déléguée

Date

<i>Espace réservé à l'administration</i>	
Approuvé par :	
Date :	No. d'écriture :
No. chèque / PP :	Poste : 5915 -